



**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 14 AVRIL 2014**

Le quatorze avril deux mille quatorze à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Liancourt Saint Pierre, se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

**Etaient présents** : LE CHATTON Sylvain, CHAPELON Alexandre, CORNU Jérôme, COURTOIS Janine, DEREIGNAUCOURT Laurent, ENTZMANN Sarah, HOPKINS Stephen, HRYNIUKA Angélique, LIGER Franck, MAHE Fabienne, VELLUET Benjamin, DECIUS Raphaël, LEROY Jérôme, LE FEUR Chloé

**Etaient absent excusé** : LAROCHE Laurent

Mr LIGER Franck été nommé secrétaire.

oooooooooooo

La séance est ouverte à 20 h 15 sous la présidence de M. LE CHATTON Sylvain, Maire, qui annonce l'ordre du jour.

1. Vote du Budget Principal
2. Vote du Budget Assainissement
3. Création Commission Sécurité
4. Horaires du secrétariat de Mairie et horaires d'ouverture au public
5. ADTO (Capital et représentant)
6. Création d'une régie municipale
7. Point d'avancement sur les projets en cours
8. Elections des délégués et suppléants
9. Indemnités de fonction
10. Autorisation permanente et générale des poursuites
11. Questions diverses

oooooooooooo



Le compte rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2014 est approuvé par l'ensemble des membres présents.

Monsieur le Maire explique au Conseil les formalités concernant l'absence lors d'un Conseil Municipal.

Monsieur le Maire annonce qu'à compter de ce jour, Mme MARSAUDON Cathy fera systématiquement les comptes rendus, ces derniers seront relus par le secrétaire de séance et lui-même.

Monsieur le Maire précise à l'assemblée que les budgets ont été préalablement préparés par la commission des finances.

Monsieur le Maire et Stephen HOPKINS donnent l'explication des Budgets (Communal et Assainissement).

Franck LIGER demande pourquoi ne pas finir de régler l'emprunt restant, Monsieur le Maire répond qu'il va se renseigner auprès de la banque.

Janine COURTOIS fait une remarque sur le compte 74 127 qui n'est pas réapprovisionné.

➤ Votes Budget Principal

*SECTION FONCTIONNEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour : 751 712,08 €*

DEPENSES

Chapitre 11 : 198 292,08 €  
Chapitre 12 : 83 500,00 €  
Chapitre 14 : 21 420,00 €  
Chapitre 22 : 8 000,00 €  
Chapitre 23 : 270 000,00 €  
Chapitre 42 : 0,00 €  
Chapitre 65 : 166 500,00 €  
Chapitre 66 : 3 500,00 €  
Chapitre 67 : 500,00 €

RECETTES

Chapitre 002 : 345 186,55 €  
Chapitre 70 : 5 700,00 €  
Chapitre 73 : 198 502,53 €  
Chapitre 74 : 182 323,00 €  
Chapitre 75 : 20 000,00 €  
Chapitre 76 : 0,00 €  
Chapitre 77 : 0,00 €

*SECTION INVESTISSEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour : 459 059,63 €*

DEPENSES

Chapitre 001 : 0,00 €  
Chapitre 040 : 0,00 €  
Chapitre 041 : 0,00 €  
Chapitre 16 : 17 000,00 €  
Chapitre 20 : 8 000,00 €  
Chapitre 21 : 429 959,63 €  
Chapitre 23 : 4 000,00 €  
Chapitre 27 : 100,00 €

RECETTES

Chapitre 001 : 32 418,93 €  
Chapitre 021 : 270 000,00 €  
Chapitre 10 : 48 662,70 €  
Chapitre 13 : 103 978,00 €  
Chapitre 16 : 4 000,00 €



## MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE

60240

### ➤ Votes Budget Assainissement

*EXPLOITATION : Equilibré en recettes et dépenses pour : 52 887,84 €*

#### DEPENSES

Chapitre 11 : 1 800,00 €

Chapitre 23 : 35 918,73 €

Chapitre 42 : 15 169,11 €

#### RECETTES

Chapitre 2 : 15 387,84 €

Chapitre 74 : 37 500,00 €

Chapitre 76 : 0,00 €

Chapitre 42 : 0,00 €

*INVESTISSEMENT : Equilibré en recettes et dépenses pour : 204 711,60 €*

#### DEPENSES

Chapitre 40 : 0,00 €

Chapitre 42 : 113 623,76 €

Chapitre 20 : 45 000,00 €

Chapitre 23 : 46 087,84 €

#### RECETTES

Chapitre 1 : 30 000,00 €

Chapitre 21 : 35 918,73 €

Chapitre 40 : 15 169,11 €

Chapitre 42 : 113 623,76 €

Chapitre 13 : 10 000,00 €

*Chaque chapitre de chaque section a fait l'objet d'un vote. Chaque vote a été adopté à l'unanimité.*

oooooooooooo

### ➤ Votes Changement d'imputation

Monsieur le Maire donne l'explication du changement de compte suite à l'erreur de subvention mal intégrée en février 2013.

A la demande du comptable, le Conseil Municipal décide de transférer du compte 208 au compte 2031 la somme de 113 623,76 €, ces dépenses concernent les frais d'études.

*Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal*

Départ de Chloé LE FEUR à 22 h 25 et donne pouvoir à Raphaël DECIUS.

oooooooooooo

### ➤ Votes pour les heures d'ouverture de la Mairie et les horaires de Mme MARSAUDON Cathy

#### **HORAIRES ACTUELS**

Lundi : 9 h 55 à 12 h 25 / 13 h 00 à 19 h 30 (ouverture au public de 17 h à 19 h 30)

Mardi : 9 h 55 à 12 h 25 / 13 h 00 à 16 h 30

Mercredi : 13 h 00 à 19 h 00

Jeudi : 9 h 55 à 12 h 25 / 13 h 00 à 19 h 30 (ouverture au public de 17 h à 19 h 30)

Vendredi : 9 h 55 à 12 h 25 / 13 h 00 à 15 h 30



**HORAIRES RETENUS (à compter du 26/05/2014)**

Lundi : 13 h 30 à 17 h 30 (ouverture au public de 15 h à 17 h)  
Mardi : 9 h 00 à 12 h 30 / 13 h 05 à 17 h 35  
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 30 / 13 h 05 à 17 h 05  
Jeudi : 9 h 25 à 12 h 55 / 13 h 30 à 19 h 30 (ouverture au public de 17 h à 19 h 30)  
Vendredi : 9 h 00 à 12 h 00  
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 (ouverture au public de 9 h à 12 h)

*Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal*

oooooooooooo

➤ Votes création Commission Sécurité

Monsieur le Maire propose la création d'une commission Sécurité, en charge de :

- la sécurité des bâtiments et du personnel (sécurité incendie, formations, équipements, ...)
- la sécurité des biens et des personnes (voiries, prévention de la délinquance, partenariats Gendarmerie

Franck LIGER, Angélique HRYNIUKA, Chloé LE FEUR, Alexandre CHAPELON et Raphaël DECIUS. Jérôme CORNU se portent volontaires pour participer à cette commission.

Alexandre CHAPELON s'est porté volontaire pour être le correspondant avec la gendarmerie, Monsieur le Maire informe qu'une réunion aura lieu une fois par an.

Jérôme CORNU demande à Monsieur le Maire si la gestion du stationnement est comprise dans la Commission Sécurité. Monsieur le Maire répond pour le pouvoir de sanction (police) revient au Maire. Par contre, toute réflexion autour de l'amélioration du stationnement pourra se faire en collaboration entre les commissions Voiries/Chemins et Sécurité.

*Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal*

oooooooooooo

➤ Votes désignation des représentants aux assemblées générales et spéciales de l'ADTO et augmentation du capital social

Monsieur le Maire explique que l'ADTO change ses statuts cette année, augmente son capital (augmentation des parts du Conseil Général de l'Oise) et demande aux communes de renoncer à cette augmentation, au profit du CG60, d'où la délibération nécessaire.

Monsieur le Maire interroge le Conseil pour savoir si quelqu'un souhaiterait se présenter en tant que représentant de la commune à l'ADTO, personne ne se prononce, donc Monsieur le Maire propose sa candidature.

*Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal*

oooooooooooo

➤ Création d'une régie municipale

Monsieur le Maire annonce qu'il avait demandé à Mme LEDRU Valérie (Comptable du Trésor)



une solution pour le paiement en ligne de certains fournisseurs. Une première piste évoquée était la création d'une régie municipale. Mais après un entretien avec Mme LEDRU, il s'avère qu'une solution plus simple existe : l'avance sur ses propres fonds par l'élu concerné, puis le remboursement à valider par une délibération prise en Conseil Municipal. La création d'une régie municipale spécifique est donc abandonnée.

oooooooooooo

➤ Point d'avancement sur les projets en cours

Monsieur le Maire fait le point sur les projets en cours avec le Conseil Municipal.

oooooooooooo

➤ Délibération à prendre pour les délégués et suppléants aux organismes extérieurs

Lors du précédent Conseil Municipal, les différents représentants ont été élus. Leur élection figure au compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2014. Plusieurs organismes réclament une délibération spécifique. Monsieur le Maire propose donc le vote de cette délibération, en rappelant les élections suivantes :

**Au Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI)**

Titulaires : LE CHATTON Sylvain - CHAPELON Alexandre - ENTZMANN Sarah - LIGER Franck -  
Suppléant : DECIUS Raphaël

**Au Syndicat des eaux**

DEREGNAUCOURT Laurent - LIGER Franck

**Au SE 60**

Titulaire : CORNU Jérôme  
Suppléant : DEREGNAUCOURT Laurent

**Au SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) Tennis**

Titulaire : LE CHATTON Sylvain – LIGER Franck  
Suppléant : LEROY Jérôme

**A la commission d'appel d'offres**

Titulaire : LE CHATTON Sylvain – CORNU Jérôme – DEREGNAUCOURT Laurent - HOPKINS Stephen –  
HRYNIUKA Angélique – LAROCHE Laurent – LIGER Franck

**Au Centre Communal d'Action Sociale**

LE CHATTON Sylvain, COURTOIS Janine, LE FEUR Chloé, MAHE Fabienne, VELLUET Benjamin (4 membres extérieurs par la suite)

*Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal*

oooooooooooo



## MAIRIE DE LIANCOURT SAINT-PIERRE

60240

### ➤ Indemnités de fonction

Monsieur le Maire présente le mode de répartition possible des indemnités allouées aux élus de la commune. Cette enveloppe globale est basée sur l'indemnité d'un maire et de 4 adjoints. Lors du précédent Conseil Municipal, il a été décidé d'attribuer une délégation à un Conseiller Municipal, et de lui donner la même indemnité qu'à un Adjoint.

Afin de ne pas dépasser l'enveloppe globale, il est proposé une répartition entre le Maire, 4 Adjoints et le Conseiller Municipal Délégué. Le pourcentage de l'indice 1015 est ainsi diminué de 3,65% et celui de chaque adjoint, de 0,92%. Le tableau ci-dessous reprend la répartition proposée.

FONCTION	NOM, PRENOM	MONTANT MENSUEL BRUT au 28/03/2104	POURCENTAGE INDICE 1015
Maire	LE CHATTON Sylvain	1 039,69 €	27,35 %
1 <sup>er</sup> adjoint	HOPKINS Stephen	278,65 €	7,33 %
2 <sup>ème</sup> adjoint	LEROY Jérôme	278,65 €	7,33 %
3 <sup>ème</sup> adjoint	HRYNIUKA Angélique	278,65 €	7,33 %
4 <sup>ème</sup> adjoint	LIGER Franck	278,65 €	7,33 %
Conseiller délégué	ENTZMANN Sarah	278,65 €	7,33 %
<b>Total mensuel</b>		<b>2 432,94 €</b>	

*Proposition adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal*

oooooooooooo

### ➤ Autorisation permanente et générale des poursuites

Le Comptable de la trésorerie de Chaumont-en-Vexin demande une délibération afin de recourir, envers les redevables défaillants, sans solliciter son autorisation préalable pour tous les titres et pour tous les budgets de la collectivité, à tout type d'opposition à tiers détenteur (employeurs, banques, notaires, CAF...) et aux différentes procédures civiles d'exécution, y compris la procédure de vente mobilière, selon le plan de recouvrement défini ci-après.



Plan de recouvrement :

Priorité	Étape suivante	Délai	Plancher €
1	Avis de somme à payer		5€
2	Lettre de relance	30 jours	
3	OTD – Employeur	30 jours	30€
4	OTD – CAF	30 jours	30€
5	OTD – Banque	30 jours	130€
6	Mise en demeure avant saisie	30 jours	
7	Saisie Vente/poursuites extérieures	30 jours	

*Proposition adoptée à la majorité par 9 voix et pour 5 abstentions*


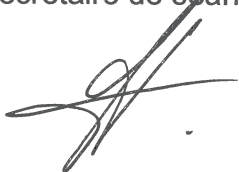
➤ Informations diverses

Monsieur le Maire informe qu'il souscrit personnellement une assurance pour se protéger juridiquement ainsi que l'ensemble du Conseil durant le mandat et plus 3 ans après le mandat.

Stephen HOPKINS informe qu'il reste 6 places au cimetière et parle d'extension.

Réunion Budget CCAS le 28 avril 2014 à 20h.

*L'ordre du jour étant épuisé, la réunion du Conseil est levée à 23 h 57.*

Le Maire  Sylvain LE CHATTON	Le secrétaire de séance  Franck LIGER
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------